



1-Déclarations liminaires :

Déclaration FO en pièce jointe

2-Réponse DASEN :

Le problème n'est pas la pénurie de postes (carte scolaire : -3 postes pour -700 élèves).

Le problème est la ressource humaine d'où plusieurs dizaines de contractuels engagés.

Temps partiels : 385 demandes sur autorisation, 24 refus soit avec les demandes de droit plus de 93 % de temps partiels accordés.

Les Critères retenus pour l'accord des temps partiels sont :

- + de 57 ans
- enfants de moins de 12 ans
- situation médicale
- aide aux proches

Il est difficile de donner une réponse avant les congés d'été car il y a un problème de « calibrage » de la ressource humaine.

L'an dernier, il y a eu moins de départs en retraite, toutes les demandes avaient été acceptées.

Les organisations syndicales ont émis le vœu que CAPD temps partiel se tienne avant les congés d'été afin que les collègues puissent s'organiser dans des conditions favorables pour l'année suivante.

Le DASEN indique étudier la possibilité de faire la CAPD au plus tard fin août.

3-Etude des recours

Les 5 recours ont été accordés à hauteur de 75 % (au lieu de 50% pour 2 demandes).

Le DASEN prend en compte la rupture de travail à temps partiel après de nombreuses années d'accord, mais il précise que le renouvellement d'un temps partiel n'est pas automatique. Ces accords sont donnés pour un an avec la perspective d'un retour à 100%.

SNUDI FO : quelle est l'incidence du rythme scolaire à 4 jours et demi sur le nombre de demandes ?

Le DASEN annonce être en discussion avec la mairie de Rennes pour réduire la pause méridienne.

4-Questions diverses

- **postes psy-scolaire :**

1 poste vacant / 5 postes de contractuels

- **Pacte :**

Il n'y a pas de versement de prime pour les directeurs car leur indemnité de direction a été revalorisée.

- **Breton :**

18 postes vacants – 8 contractuels et 1 étudiante en M2 sur ces postes, 5 stagiaires et 1 INEAT

restent 3 postes sans enseignant

5 enseignants sont en formation breton cette année

- **Détachement :**

45 demandes de détachement vers le 2nd degré dont 16 annulées

8 demandes sur 22 ont été retenues par le rectorat

Questions diverses du SNUDI-FO

- **Temps partiel :**

Est-il envisageable de permettre aux brigades de demander un temps partiel annualisé ?

Non, tant qu'il y aura des difficultés de remplacement.

L'organisation du service hebdomadaire de l'agent ne devrait pas poser de problème pour les services. Pour FO, il n'est pas acceptable que le manque de poste de remplaçant viennent priver les personnels d'un droit.

- **Temps partiel thérapeutique :**

Combien y-a-t-il eu de demandes de temps partiels thérapeutiques en 2023/2024 ?

95 agents en ont fait la demande.

- **Allègement de service :**

Combien y-a-t-il eu de demandes d'allègement de service en 2023/2024 ?

27 demandes.

- **Disponibilité :**

Combien y a-t-il eu de demandes 2023/2024 ?

87 demandes de droit et 20 pour convenance personnelle accordées sur 27 demandes.

- **Reclassement :**

Les professeurs des écoles stagiaires ont-ils reçu la décision de reclassement ?

Pour ceux de 2023, régularisation en août.

On communique aux néo PES que leur reclassement sera effectif à la fin 2024. Ces délais sont-ils tenables ?

Non mais cela devrait être plus rapide que l'année dernière.